



Actualités

● **Prospection bivalves | Le Bradascou et la Loyre**



Les agents du SIAV ont participé à deux prospections des bivalves d'eau douce avec l'association Limousin Nature Environnement.

Ces prospections permettent de préciser la cartographie des populations de moules sur notre territoire afin de mieux déterminer les enjeux de préservation et de restauration des milieux aquatiques.



TRAVAUX



ENJEUX



● **CONVENTION : SIAV - SMBI**

Le 19 septembre, le SIAV a signé une **convention de gestion coordonnée Isle amont** portée par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle avec les collectivités Gemapiennes suivantes :

CC Pays de Nexon - Monts de Châlus, CC Périgord Limousin, CC du pays de Saint-Yrieix, CC Briance - Sud-Haute-Vienne (Offices de Tourisme Briance Sud Haute-Vienne), CC du Pays de Lubersac – Pompadour, CC Pays d'Uzerche, Agglo de Brive, Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne.

La signature a eu lieu à l'usine de papier de Vaux qui se situe sur la commune Payzac sur le ruisseau des Belles Dames.



● **COPIL : PPGCE Ententes Vézère - Corrèze**

Le 30 septembre, les élus et partenaires des **Ententes Vézère-Corrèze** se sont réunis à Ussac pour le Comité de Pilotage du prochain Programme Pluriannuel de Gestion Coordinée des Cours d'Eau, regroupant les EPCI Gemapiennes de ces bassins versants.

Ordre du jour : Présentation du diagnostic et des enjeux.





Actualités

Vie des rivières | Environnement

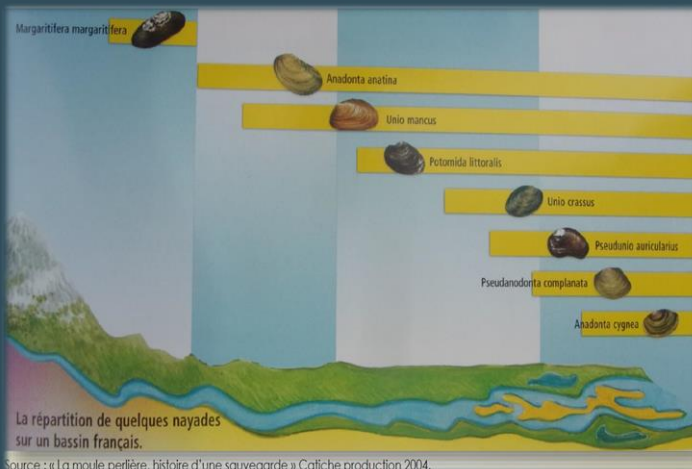
Le groupe des nayades, ou moules d'eau douce, regroupe deux familles : les unionidés et les margaritiféridés, cette dernière étant considérée comme la plus primitive des moules d'eau douce.

Les nayades, et plus particulièrement la Mulette perlière, sont des bio-indicateurs historiques des milieux aquatiques : leurs exigences en terme de qualité du milieu (eau, substrat, populations piscicoles ...) témoignent de la qualité des milieux dans lesquels elles sont (encore) présentes et leur pouvoir de filtration contribue au maintien de cette qualité.

Leur cycle de reproduction complexe est tributaire des populations piscicoles : la Mulette perlière ne peut, par exemple, se développer que sur deux espèces de poissons hôtes : le saumon atlantique et la truite fario.

Entre pollutions, surpêche, prédation et concurrence alimentaire avec des espèces introduites (jussie, rat musqué, corbicule ...) et destruction physique de l'habitat (barrages, eutrophisation, colmatage, sécheresse), les populations sont désormais relictuelles : à l'échelle nationale on estime la baisse des effectifs d'au moins 99% entre le milieu du 19^{ème} siècle et aujourd'hui !!!

Ainsi, la préservation et la restauration des milieux aquatiques est aujourd'hui nécessaire sous peine de voir disparaître définitivement ces invertébrés emblématiques de nos cours d'eau.



Sources : - LNE ; Les Mulettes de Nouvelle Aquitaine 2020-2021
- Gilbert Cochet ; La moule perlière et les nayades de France, histoire d'une sauvegarde 2004

Quelques espèces présentes sur le territoire du SIAV



Anodonte des rivières



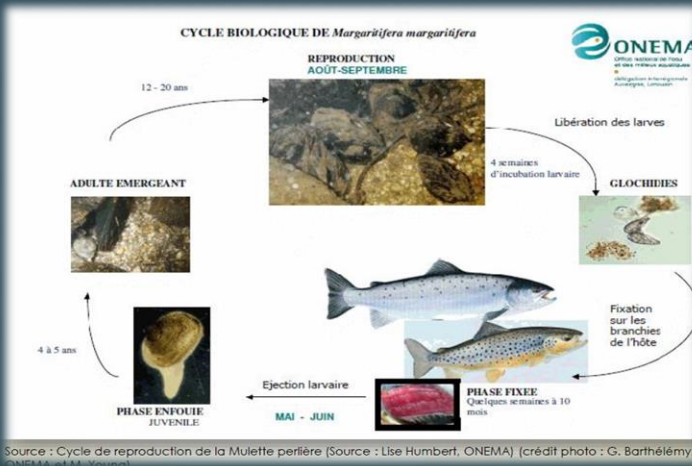
Mulette méridionale



Mulette perlière



Corbicule asiatique (Introduite)



ENJEUX

- CONNAISSANCE DU MILIEU
- PROTECTION DE LA RESSOURCE
- ANIMATION